

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 110 • avril 2018

ELLES RESTENT ENGAGÉES POUR LA PAIX

**SUIVI D'UN PROJET À IMPACT RAPIDE : TROIS ANS APRÈS
LES FEMMES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT**

**MALI : L'EXPERT INDÉPENDANT TERMINE SA DERNIÈRE
MISSION AU MALI**

**DIALOGUE ET GESTION NON VIOLENTE DES CONFLITS AU
CŒUR D'UNE FORMATION DE FEMMES LEADERS À GAO**

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR
DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX**

MINUSMAHEBDO

110

SOMMAIRE



DANS CE NUMÉRO

3 LA SEULE FEMME À PILOTER DES HÉLICOPTÈRES ARMÉS À LA MINUSMA

5 SUIVI D'UN PROJET À IMPACT RAPIDE : TROIS ANS APRÈS LES FEMMES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT

9 MALI : L'EXPERT INDÉPENDANT TERMINE SA DERNIÈRE MISSION AU MALI

12 "LES AMAZONES" FORMÉES À L'ACCUEIL DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AU CONFLIT

14 DIALOGUE ET GESTION NON VIOLENTE DES CONFLITS AU CŒUR D'UNE FORMATION DE FEMMES LEADERS À GAO

16 BRÈVES

19 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

LA SEULE FEMME À PILOTER DES HÉLICOPTÈRES ARMÉS À LA MINUSMA



Voler à travers le vaste désert du nord du Mali pour surveiller et protéger des missions civiles, serait un défi pour tout pilote, mais Sandra Hernandez se démarque. Elle est la seule femme pilote d'hélicoptère dans le contingent salvadorien de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Des pilotes d'hélicoptères d'El Salvador, basés à Tombouctou, participent à la mission de l'ONU depuis trois ans. Mais en tant que seule femme du contingent, Sandra Hernandez rêvait d'être

pilote depuis son enfance. « Depuis que j'étais une petite fille, j'ai toujours aimé voler car mon père fut pilote ainsi que mes deux frères aînés. Je me suis toujours senti très fier d'eux », a-t-elle dit.

Avec ses 16 années d'expérience en tant que pilote dans son pays d'origine, Sandra rejoint la MINUSMA en mai 2017. Elle effectue des missions d'intervention rapide, fournit un appui aérien pour les forces sur le terrain, surveille depuis les airs des convois, des escortes de l'ONU et des évacuations de

blessés. Elle participe ainsi à la protection des civils dans le nord du Mali. « Nous sommes toujours prêts à intervenir en moins de sept minutes. Nous pouvons être prêts à assurer la sécurité et à faire une démonstration de force contre des groupes armés qui attaquent des civils, » a-t-elle déclaré.

El Salvador, un petit pays d'environ six millions d'habitants, est pleinement engagé dans le soutien international et les opérations de maintien de la paix. Il contribue avec trois hélicoptères MD500E et un

contingent de 90 Casques bleus à la MINUSMA. L'unité d'hélicoptères armés, nommée «Torogoz» d'après un oiseau emblématique au Salvador, comprend des pilotes, des équipes d'entretien, du personnel médical et des marines. Sa mission principale est d'effectuer des patrouilles aériennes de jour et de nuit, fournissant un soutien aux troupes sur le terrain. Le contingent est l'un des déploiements internationaux les plus importants de ses militaires. C'est la première fois que les forces salvadoriennes fonctionnent indépendamment de tout soutien direct de tout autre pays dans le cadre d'une opération de l'ONU.

Pour le commandant du contingent, le Colonel Jose Leon, avoir une femme à bord est un réel avantage quand il s'agit de gagner la confiance des communautés locales « Je suis vraiment fier d'elle et c'est un honneur de l'avoir dans l'équipe. Elle aide certainement dans nos contacts avec la

population locale à Tombouctou, en particulier avec les femmes. Quand ils voient une femme pilote travailler et interagir avec eux, cela donne une perspective différente, » a-t-il dit.

Sandra aime faire partie de la première unité salvadorienne de maintien de la paix de l'ONU. Sa meilleure récompense est de savoir que les femmes, enfants et hommes dans ces régions sont plus en sécurité grâce à son travail. Cependant, il y a des sacrifices à faire aussi, le plus difficile pour elle est d'être si loin de sa famille et de sa fille de huit ans pendant plusieurs mois.

Aujourd'hui, quelque 13 000 casques bleus de l'ONU provenant de plus de 50 pays servent au Mali. Opérant dans des environnements très instables, loin de leurs familles et de leurs pays, les soldats de la paix font tous les jours des sacrifices au service de la paix.



SUIVI D'UN PROJET À IMPACT RAPIDE : TROIS ANS APRÈS LES FEMMES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT



Nous avons suivi la Présidente et trois autres membres de l'association «Zeina» de Gao, qui nous ont parlé de la durabilité du projet à impact rapide dont ils ont bénéficié de la part de la MINUSMA en 2015. En effet, la Mission onusienne a financé un projet d'un montant de 11 800 000 FCFA, pour l'achat d'équipements et de produits agroalimentaires, au bénéfice de cette organisation féminine, à ce moment-là sans ressources. Trois ans plus tard grâce à ce projet, cette association est parvenue à se prendre totalement en charge. Elle a changé positivement la vie de

ses membres qui, pour la plus part, prennent en charge leurs familles.

L'association ZEINA a été créée le 20 Juillet 2001 à Gao. Elle a pour centre d'intérêt la transformation agroalimentaire, la restauration, le maraichage... Elle fonctionnait à travers les cotisations de ses membres pour investir dans les matières premières, afin de produire des légumes sur les petits périmètres maraichers dont elles disposaient. « Nous étions 12 au départ et, nous faisons des cotisations pour assurer la transformation agroalimentaire que nous

venions d'entamer, en plus du lait que nous vendions jusqu'au début de la crise. Nous avons été contraintes de quitter Gao et notre départ a causé la perte des petits équipements qui nous aidaient à produire, » a rappelé Mme Alima Coulibaly dite Antou, Présidente de l'Association.

De fil en aiguille, les membres de l'association ont pu profiter des programmes de formation sur la transformation agroalimentaire, initiés par la direction régionale de la promotion de la femme, pour se faire une place dans ce domaine. La région de Gao



dispose en effet d'énormes potentialités en matière de cultures et de transformation de céréales, de légumes et de produits locaux tels que le tamarin, le gingembre, les céréales, ou encore la viande séchée et tant d'autres... Le projet va donc consister à la valorisation de ces produits par la transformation et la conservation, afin de répondre aux besoins des familles, surtout en saison sèche.

A leur retour dans la cité des Askia après la crise, les membres de l'association Zeina vont se lancer dans la recherche de partenaire pour la reprise des activités. « Lorsque la situation s'est calmée à Gao, nous sommes revenues et avons essayé de relancer les activités. Jusqu'en 2014, nous avons fait de petites productions de lait et de glace, pour faire face à nos petites dépenses domestiques. La situation n'était pas du tout facile. C'est pendant cette même année que nous avons été informées que la MINUSMA avait des fonds qu'ils appellent Projet à Impact Rapide. Nous nous sommes donc approchées d'eux pour voir la possibilité de bénéficier de ce fonds, et l'espoir commençait à nous sourire, » a poursuivi la présidente de l'association.

La section des affaires civiles de la Mission onusienne à Gao a donc pris connaissance de ce projet et a jugé nécessaire de la financer. Ce fut le début d'une belle aventure. « La MINUSMA nous a accordé près de 12 millions de FCFA pour l'achat de tous nos équipements et de la matière pour la relance effective de nos activités. Vous ne pouvez pas imaginer notre joie à l'époque et c'est d'ailleurs ce qui nous donne encore le courage de ne pas baisser les bras parce que nous savons par quoi nous sommes passées avant d'acquérir cette précieuse aide de la MINUSMA » a-t-elle ajouté.

Bientôt trois ans après l'acquisition du fonds de la MINUSMA dénommé « Projet à Impact Rapide », l'Association Zeina fait ses preuves dans le domaine de l'agroalimentaire à Gao et même au-delà. À travers ce fonds, l'association est parvenue à mieux se structurer, les produits locaux qu'elle exploite sont mieux conservés et disponibles toute l'année, l'association fait beaucoup d'entrée et est parvenue à se prendre totalement en charge. Pour preuve, à la date du 27 février, l'association avait plus d'un million de FCFA sur son compte en banque. « Il y a une semaine, nous avons pris part



à une foire à la place de l'indépendance de Gao où nous avons pu avoir 400 000f CFA en vente. Nous avons ainsi mis 200 000f CFA dans la caisse de l'association et avons partagé l'autre moitié entre les 30 membres de l'association. Ces genres d'opération arrivent très souvent dans nos activités, » nous a confié la Présidente.

Au-delà de l'impact global que ce financement a apporté à l'association Zeina, notre équipe s'est aussi intéressée à ce qu'il a pu apporter à la vie de ses membres. C'est là que nous avons réalisé que cette association est composée de jeunes femmes et aussi des femmes du troisième âge qui ont toute une famille à leur charge. Certaines d'entre elles sont des veuves, ou d'autres encore, ont des maris au chômage... En plus de partager les bénéfices sur les revenus de l'association, les dames se sont organisées à venir en aide aux membres qui se retrouvent dans des situations critiques comme madame Rokiadou Alhassane, membre de l'association.

Evènements heureux ou malheureux, l'association vient toujours en aide à ses membres. « Les

bienfaits de cette association après le financement de la MINUSMA sont nombreux. Je vais juste vous parler du fait que je suis tombée gravement malade il n'y pas très longtemps. L'Association m'a sérieusement soutenu pendant mon traitement qui n'avait pas marché à Gao, ensuite elle a payé mes frais de transport pour continuer mon traitement au Niger et au Togo. Ce fut une période éprouvante pour ma famille et moi. A mon retour de ce traitement, je suis venue trouver mon mari à la retraite, tombé lui aussi sous l'effet de la tension artérielle. Une autre épreuve qui a été soulagée grâce au soutien de l'association, » a expliqué Mme Rokiadou Alhassane.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, Mme Rokiadou Alhassane est parvenue à sortir de l'ornière et exprime toute sa gratitude aux membres de l'association pour l'esprit de solidarité, sans oublier la MINUSMA pour l'appui : « Aujourd'hui, je parviens à m'occuper de la santé de mon époux et des dépenses de la famille rien qu'à travers les activités de l'association. Je remercie infiniment les courageuses membres de l'Association Zeina et la MINUSMA qui a provoqué ces bonnes choses qui

nous donnent la force de faire face aux nombreux défis du quotidien ».

Madame Sira Diarra vivait une situation un peu plus compliquée il y a cinq ans, lorsqu'elle perdait son mari dans les combats de Konan contre les terroristes. Elle se retrouve avec six enfants sans savoir où donner la tête. Un autre membre de l'association a réussi à faciliter son intégration pour qu'elle puisse prendre son destin en main. « J'ai intégré cette association grâce à une amie. A force de travailler sans relâche, je suis parvenue à faire face à la situation de mes six enfants que je ne croyais pas pouvoir assurer toute seule. J'ai même fait de petites économies pour faire de la restauration le soir afin d'augmenter mes revenus. Comprenez donc bonheur quand je vois mes six enfants aller à l'école avec le minimum pour vivre, une chose qui est possible grâce à l'aide de la MINUSMA et l'association Zeina ».

Quant à Agaicha Moussa, elle avait abandonné l'école à cause des problèmes économiques de sa famille auxquels elle devait trouver des solutions. Elle avait arrêté les études au niveau du brevet de technicien (BT1). Depuis qu'elle a intégré l'association, elle est parvenue à apprendre la transformation agroalimentaire et se faire de petits revenus. Aujourd'hui, elle est arrivée à réintégrer son école professionnelle qu'elle paye à 160 000f CFA par an au Complexe Scolaire Askia Mohamed de Gao. « J'ai dû arrêter les cours au CFPAA à cause des difficultés auxquelles je devais faire face au niveau de la famille. C'est ainsi que j'ai intégré l'Association Zeina qui venait de bénéficier de l'aide de la MINUSMA et j'ai appris le métier de la transformation agroalimentaire. Aujourd'hui je parviens à venir en aide à ma famille et j'ai aussi

repris le chemin de l'école où je cherche le diplôme de brevet de technicien (BT2) en secrétariat. Je ne pouvais pas croire que tout cela soit possible, » a-t-elle expliqué.

LES PROJETS À IMPACT RAPIDE DE LA MINUSMA : UN OUTIL DE RELÈVEMENT ET DE STABILISATION

Depuis le déploiement de la Mission, en juillet 2013, 359 projets à impact rapide ont été réalisés. Qu'il s'agisse d'adductions d'eau, de réhabilitations de locaux de police, de gendarmerie, d'écoles ou encore d'aménagements de périmètres maraîchers, ces projets doivent permettre aux communautés de redémarrer une activité ou de bénéficier d'un service dont la fourniture a été interrompue par la crise. Parfois même, de répondre à un besoin qui n'avait jamais été pris en compte. Ces projets sont les réponses que la Mission onusienne apporte à la demande du Conseil de sécurité de l'ONU, d'œuvrer au relèvement et la stabilisation au Mali. Un pan important du mandat que celui-ci a confié à la MINUSMA.

La Mission soutient ainsi les communautés maliennes en mettant à leurs dispositions, des enveloppes d'un montant maximal de 25 millions de FCFA. Le principe étant que ces projets, qui touchent de nombreux domaines, soient mis en œuvre par des entreprises et ONG locales. Ceci, afin de démultiplier leurs effets sur le relèvement socio-économique local et la stabilité.

A l'heure actuelle 111 projets sont en cours d'exécution, ce qui élève à plus de 8 milliards 400 millions de FCFA l'enveloppe globale dédiée à ces projets depuis leur lancement.



MALI : L'EXPERT INDÉPENDANT TERMINE SA DERNIÈRE MISSION AU MALI



Au terme de sa dixième visite dans le pays du 12 au 16 mars 2018, l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali, Suliman Baldo, a exprimé ses vives inquiétudes par rapport à la détérioration de la situation des droits de l'homme au nord et au centre du pays, y compris des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Lors d'une mission du terrain à Mopti au centre de pays, M. Baldo a pu constater combien la situation sécuritaire et des droits de l'homme demeure alarmante. D'après des rapports

fiables, y compris ceux reçus de notables locaux et de représentants de la société civile, à travers l'ensemble des cercles de la région, des communautés entières sont victimes quotidiennement de menaces, d'assassinats ciblés, d'enlèvements, et d'attaques indiscriminées de la part de groupes extrémistes notamment Jama'at Nusrat al-Islam Wa al-Muslmeen (JNIM), cherchant à imposer leur propre interprétation restrictive de l'Islam auprès des populations. Depuis le mois de janvier 2018, au moins 35 civils ont été tués

à la suite d'exposition d'engins improvisés posés sur les axes routiers. D'autres ont été victimes de vols à main armée. Certains de ces cas ont aussi été attribués à des éléments des mouvements armés signataires de l'Accord de paix.

Par ailleurs, JNIM a aussi ciblé les forces maliennes de défense et de sécurité (FDSM) ainsi que les forces internationales, notamment la Force de la MINUSMA. Ainsi, entre novembre 2017 et février 2018, au moins 38 éléments des FDSM et 8 soldats de la MINUSMA ont été tués.

La persistance de l'insécurité a eu pour effet de paralyser l'économie locale et a poussé les services publics de l'Etat, dans le domaine de l'éducation, la santé et la justice, à quitter ces zones. A la fin du mois de février 2018, plus de 657 écoles ont été forcées à fermer dans les régions du centre et du nord, affectant plus de 190 000 élèves.

Toutefois, il y a certaines évolutions positives qui méritent d'être soulignées. L'expert a noté avec satisfaction que sur le plan politique, lors de la 23ème réunion du Comité de suivi de l'Accord pour la paix, les 15 et 16 janvier 2018, un nouveau souffle a été donné pour mettre en œuvre les dispositions clés l'Accord, en particulier en matière de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). L'Expert indépendant reconnaît qu'il est difficile de mettre en œuvre le DDR dans cet environnement complexe. Cependant, cette étape constitue un des jalons critiques pour assurer la paix durable au Mali.

«Tous les efforts pour faire avancer le processus de DDR, y compris le soutien nécessaire de la communauté internationale à travers le régime de sanctions ciblées établi pour le Mali, doivent être explorés en toute urgence», a noté M. Baldo, en ajoutant « Il y va de l'amélioration de la protection des civils ».

Tout en saluant l'engagement solennel du Gouvernement du Mali à lutter contre l'impunité depuis la sortie de la crise, l'Expert indépendant a déploré le peu de progrès dans la réalisation de cet engagement. Les causes en sont multiples. Ainsi, l'insécurité, mais aussi le conflit de juridiction entre le tribunal de grande instance de la commune III de Bamako et les tribunaux du nord empêchent la justice malienne de fonctionner efficacement. L'Expert indépendant a exhorté les autorités maliennes compétentes à mettre fin à ce blocage qui nuit aux droits des victimes et n'est pas compatible avec les efforts en faveur de la lutte contre l'impunité.

Au demeurant, l'Expert indépendant est encouragé par la déclaration publiée le 27 février 2018 par le Gouvernement annonçant qu'il allait ouvrir une enquête sur les événements de Sokolo (région de Mopti) au cours desquels des allégations crédibles font état de l'exécution sommaire le 21 février, d'au moins sept personnes par des éléments des Forces

Armées Maliennes (FAMA) le 21 février.

L'Expert indépendant a soulevé avec les autorités la question de l'avant-projet de loi 'd'entente nationale' qui risquerait d'introduire des mesures d'amnistie de fait dans le cadre du processus de paix en faveur de ceux qui sont responsables des violations graves de droit de l'homme et du droit humanitaire internationale. «J'ai précisé qu'une telle loi doit être formulée de manière à ne pas empêcher les victimes de violations graves à exercer leur droit à accéder à une justice juste et équitable, à bénéficier de réparations, et à connaître la vérité sur les violations commises. Sans le respect de ces droits, il n'y aura pas de réconciliation possible sur le long terme» a noté M. Baldo.

En ce qui concerne la force conjointe multinationale du G5 Sahel, l'Expert a appris qu'un cadre de respect des droits de l'homme élaboré avec l'appui du bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a été accepté par le commandement de cette force. En plus, un arrangement technique a été signé entre l'organisation des Nations Unies, l'Union Européenne et le G5 Sahel en février dernier. Cet accord souligne la nécessité d'établir et de mettre en œuvre un tel cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire.

L'Expert indépendant note que la communauté humanitaire au Mali requiert 263 millions USD pour répondre aux besoins de 1,56 million de personnes affectées, particulièrement en termes de sécurité alimentaire et de nutrition, de protection, d'urgences sanitaires, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et d'éducation. «La pleine jouissance des droits économiques et sociaux et des services de base, ce qui manque dans certaines parties du centre et du nord du pays, est fondamentale. Il faut que le Mali, avec l'aide de la communauté internationale, bénéficie d'une coopération technique et d'appui financier dans ces domaines».

Quant aux élections, l'Expert a dit que «l'élection présidentielle doit être véritablement libre et équitable, conformément aux normes internationales et tenue dans une atmosphère respectueuse des droits humains fondamentaux, et



à quatre mois de l'élection j'ai mis un accent dans mes discussions sur la nécessité de mettre des mesures appropriées en place».

Au cours de sa visite, M. Baldo a rencontré des membres du Gouvernement du Mali, des représentants de la société civile, y compris des associations de victimes, des leaders religieux et traditionnels, ainsi que des membres du corps diplomatique et l'équipe pays des Nations Unies. L'Expert indépendant présentera son rapport sur la situation des droits de l'homme au Mali au Conseil des droits de l'homme, le 20 mars 2018.

FIN

M. Suliman Baldo (Soudan) a pris ses fonctions d'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali le 1er août 2013. M. Baldo a occupé des fonctions de Directeur pour l'Afrique auprès de l'International Centre for Transitional Justice basé à New York et de l'International Crisis Group. En 2011, il a été l'un des trois membres de la Commission

internationale d'enquête mise sur pied par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies afin d'enquêter sur les violences post électorales en Côte d'Ivoire.

Les Experts indépendants font partie de ce qui est désigné sous le nom des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Les procédures spéciales, l'organe le plus important d'experts indépendants du Système des droits de l'homme de l'ONU, est le terme général appliqué aux mécanismes d'enquête et de suivi indépendants du Conseil qui s'adressent aux situations spécifiques des pays ou aux questions thématiques partout dans le monde. Les experts des procédures spéciales travaillent à titre bénévole; ils ne font pas partie du personnel de l'ONU et ils ne reçoivent pas de salaire pour leur travail. Ils sont indépendants des gouvernements et des organisations et ils exercent leurs fonctions à titre indépendant.

Droits de l'homme de l'ONU – Page d'accueil du Mali : <http://www.ohchr.org/FR/Countries/AfricaRegion/Pages/MLIndex.aspx>

“LES AMAZONES” FORMÉES À L’ACCUEIL DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AU CONFLIT



Les 13 et 14 mars 2018, la MINUSMA a tenu une formation sur les violences sexuelles liées au conflit (VSLC) à l'attention de 35 membres (dont 19 femmes) du collectif «Les Amazones», à l'École Nationale de Police (ENP).

Cette formation qui s'est articulée autour de la spécificité des violences sexuelles et les approches adéquates à entreprendre dans la prévention, la lutte et la réponse aux Violences Sexuelles Liées aux Conflits (VSLC) étaient

principalement axée sur l'accueil et l'orientation des victimes.

A cette occasion, des groupes de travail ont été mis en place afin de favoriser les échanges d'opinions et d'expériences mais également, la confrontation de points de vue sur ces problématiques qui touchent le pays. En effet, la publication récente sur les réseaux sociaux de la vidéo d'un viol collectif perpétré par cinq jeunes hommes sur une mineure de 14 ans, avait déclenché une vague

d'indignation dans tout le pays mais aussi suscité de nombreux débats.

Mme Khanstoun A.I Fofana, la Présidente des «Amazones», s'est ainsi réjouie de l'impact que la formation aura sur le travail du collectif au quotidien : « Cette formation a renforcé nos capacités et nos connaissances en matière de Violences Basées sur le Genre (VBG). Le Bureau de la Conseillère Principale de la MINUSMA pour la Protection des Femmes a fabriqué de nouvelles

Amazones grâce notamment, aux nouvelles techniques d'approche des victimes qui nous ont été inculquées durant ces deux jours. Nous allons pouvoir aider et orienter les victimes avec davantage de professionnalisme ».

UN COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR PORTER PLUS HAUT LE PLAIDOYER...

Créée en 2017 le collectif «Les Amazones» est un collectif d'associations maliennes qui œuvre contre les VBG au Mali. Il est composé d'une centaine de membres qui sont chacun les représentants d'une association œuvrant dans le même domaine. «Les Amazones» ont déjà organisé plusieurs marches et rassemblements dans la capitale, visant à dénoncer les violences faites aux femmes et aux filles. «Les Amazones» appuient également les victimes de violences conjugales, de violences faites aux femmes et aux filles, en leur fournissant notamment un soutien judiciaire et psychosocial mais aussi, en menant un plaidoyer auprès des autorités maliennes.



Au Mali, les statistiques sur les violences basées sur le genre sont d'une grande préoccupation, notamment dans les milieux scolaires et au sein des foyers. Ces deux jours de formation ont ainsi permis de mettre l'accent sur les violences basées sur le genre commises en milieu familial. Cette rencontre a également permis aux participants de s'exprimer sur ces problématiques de société auxquelles ils doivent faire face au quotidien au sein du collectif «Les Amazones».



DIALOGUE ET GESTION NON VIOLENTE DES CONFLITS AU CŒUR D'UNE FORMATION DE FEMMES LEADERS À GAO



Le Centre Diakossey de la commune urbaine de Gao a abrité, du 19 au 22 mars, une session de formation sur le thème «femmes – artisans de paix». Cette formation initiée par l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix (IMRAP) a été financée par le Fonds de Consolidation de la Paix géré par la MINUSMA.

L'un des objectifs principaux de cette formation est de renforcer les capacités d'un noyau de femmes sur les techniques de facilitation de dialogue et

de gestion non violente des conflits, afin de valoriser leur rôle d'agent du changement pour la paix. L'effet recherché est que les participantes soient des modèles d'artisans de paix et qu'elles s'engagent à influencer positivement le processus de paix et de réconciliation au sein de leurs communautés respectives. D'où la création d'un cadre de partage et d'analyse sur les préoccupations liées au manque de paix et l'identification d'actions concrètes pour la paix. « J'ose espérer que les

participantes à cette formation ont reçu des outils nécessaires à leurs réaménagement moral, le rétablissement de la confiance et des capacités renforcées en gestion non violente des conflits » a estimé Mme Nènè Konaté, Directrice Exécutive de l'IMRAP.

Durant quatre jours, les femmes et les forces de défenses et de sécurité du Mali (FDSM), se sont appropriées les notions portant sur l'amélioration du statut du personnel féminin au sein des FDSM et la réforme de la sécurité

(RSS). Ils ont aussi travaillé sur le renforcement de la confiance entre les femmes civiles et entre ces femmes et leurs sœurs au sein des FDSM. « Il apparaît indispensable de développer des actions en faveur de la gestion pacifique des conflits, en plaçant les femmes au cœur du processus car, elles ont un rôle informel important mais encore peu visible et valorisé pour favoriser la restauration et la consolidation de la paix et la relance des actions de développement dans cette région du Mali particulièrement déshéritée, » a déclaré Mme Seima Issa Maiga, adjointe au Maire de la Commune urbaine de Gao.

Au cours de la présente formation, les échanges et débats ont également porté sur les thématiques telles que les qualités d'artisan de paix, les techniques d'écoute attentive, le pouvoir du pardon pour un vivre ensemble harmonieux... Elle a été facilitée par l'IMRAP et Wildaf (Women In Law and Development/ Femme – Droit et – Développement

en Afrique) qui se sont inspirés des outils d'une méthode dénommée : «Cercle de paix». « Ce projet est une opportunité pour donner de la visibilité aux résultats concrets de l'accompagnement de la MINUSMA au Mali, à travers le fonds de consolidation de la paix, en vue de mieux engager les parties prenantes et de mettre fin à l'insécurité chronique en rétablissant la confiance entre les populations et les Forces de défense et de sécurité du Mali (FDSM), » a expliqué M. Issa Maiga, représentant du Chef du Bureau de la MINUSMA à Gao.

Pour rappel, l'intervention du programme du Fonds de Consolidation Pour la Paix au Mali, représente pour la première phase (2014-2017) un budget cumulatif d'environ 18 millions Dollars américains dont 15,5 millions sont alloués aux projets mis en œuvre par les agences onusiennes et la MINUSMA et 1,5 millions par la société civile, dont IMRAP/ Interpeace.



EN BREF

18 MARS

LE CHEF DE LA MINUSMA SE REND À GAO AUPRÈS DES CASQUES BLEUS DU CONTINGENT BANGLADAIS

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, s'est rendu, aujourd'hui, samedi 3 mars, dans la Cité des Askia, pour présenter ses condoléances aux Casques bleus du contingent bangladais stationnés sur place. Il était accompagné du Commandant de la Force onusienne, le Général Jean-Paul Deconinck. Après une minute de silence observée en mémoire des quatre Casques bleus bangladais tués le 1er mars 2018 par une attaque à l'engin explosif improvisé dans la région de Mopti, M. Annadif a déclaré devant tous les éléments du contingent bangladais réunis au "Super Camp" de la Mission onusienne : « J'ai tenu personnellement à venir vous voir et vous présenter de façon solennelle et officielle, mes condoléances les plus attristées ». Il les a ensuite rappelés ce qui suit : « nous évoluons dans une Mission difficile, mais quand de tels drames se présentent, c'est le moment de marquer notre solidarité et compassion ». « Nous sommes engagés dans ce processus de paix et quoiqu'il arrive, nous continuerons à remplir notre mission » a rassuré le général de brigade bangladais et commandant du secteur-Est de la MINUSMA à Gao, A.T.M. Zaman Anisuz.



25 MARS

DES ÉLÉMENTS DES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DU MALI FORMÉS DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DE LA MENACE EXPLOSIVE

Le 16 mars dernier a eu lieu à l'Ecole de Maintien de la Paix de Bamako, une cérémonie de clôture des stages « d'Officier Etat-Major, filière Déminage et Dépollution » et « Formation de formateurs en gestion et sécurisation des stocks d'armes et de munitions ». Cette cérémonie a eu lieu en présence d'Officier supérieur maliens et du Chef d'Etat-Major de la Force de la MINUSMA, le Général Marc Ollier.

Depuis 2013, 580 éléments des Forces de Défense et de Sécurité du Mali (FDSM) ont été formés par la

MINUSMA à la gestion de la menace explosive. L'objectif étant que le Mali puisse répondre de façon autonome et pérenne aux défis que représente la contamination explosive sur le long terme. Frein à la reprise des activités des populations et au retour de l'Etat dans certaines zones, depuis 2013, le nombre d'incidents causés par des engins explosifs improvisés (EEI) a doublé. Dans ce contexte, la formation d'Officiers d'Etat-Major en dépollution et déminage, d'une durée de 5 semaines, contribue à une meilleure intégration de la problématique lors de la planification et l'exécution des opérations. Quant à la formation de formateur dans le domaine de la gestion des stocks, d'une durée de 6 semaines, contribue directement à endiguer la circulation incontrôlée des armes et des munitions en réduisant les risques d'intrusion illicite et de pillage des sites de stockage. Elle permet également de protéger les populations vivant aux environs de ces sites, en réduisant les risques d'explosion accidentelle.



27 MARS

Tristesse et recueillement ce 27 mars 2018 au matin, à la base opérationnelle de la MINUSMA (MOB) à Bamako. Au cours d'une cérémonie d'adieu, un dernier hommage a été rendu au soldat de deuxième classe, Rasheduzzaman M. Rasheduzzaman du contingent Bangladais basé à Mopti. Un autre soldat de la paix, décédé des suites de ses blessures, survenues lors de l'attaque du véhicule de son unité à l'engin explosif improvisé, le 28 février dernier, sur l'axe Boni-Douentza, dans la région de Mopti. Quatre autres soldats de la paix Bangladais avaient laissé la vie lors de cet attaque.



27 MARS

Le Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix, M. Alexander Zuev est arrivé au Mali pour sa première visite officielle.

Accompagné de la Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Coordinatrice humanitaire, Coordinatrice résidente du Système des Nations unies au Mali, Mme Mbaranga Gasarabwe cheffe adjointe de la MINUSMA. M. Zuev, a rencontré aujourd'hui le Ministre des Affaires Etrangères de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine, M. Tiéman Hubert Coulibaly.

Pendant sa première visite au Mali de cinq jours, le Sous-Secrétaire général rencontrera à Bamako, les autorités maliennes et les différentes parties signataires de l'Accord, les acteurs internationaux, les partenaires de la MINUSMA et de l'Etat malien. M. Zuev se rendra également dans la région de Gao.

**27 MARS**

L'atelier de haut niveau, sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), a débuté ce matin à Bamako, sous le haut patronage du Premier Ministre du Mali, M. Soumeylou B. Maïga, représenté par le Ministre de la Défense et des anciens combattant, M. Tiéna Coulibaly, ainsi que du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif.

Le Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité (CRSS), en partenariat avec la MINUSMA organise cet atelier de trois jours, du 27 au 29 mars, pour partager, avec les partenaires nationaux et la communauté internationale, l'avant-projet de la Stratégie nationale de la RSS, la Vision nationale de la réforme et le plan d'actions 2018 du Commissariat.

La Réforme du Secteur de la Sécurité, avec ses deux phases initiales que sont le processus DDR et l'Intégration, a pour ambition d'ancrer le Mali sur le chemin d'une paix pérenne. En effet, cette réforme doit permettre de doter le pays d'institutions restructurées mais aussi de réarmer matériellement et moralement, de reconstituer et de redéployer des Forces de Défense et de Sécurité du Mali, pour qu'elles soient en mesure de préserver l'intégrité territoriale et d'appuyer la restauration de l'autorité de l'Etat. Pour M. Annadif : « De fait, tous les pays amis et alliés du Mali, les organisations régionales et les organisations internationales se réjouissent de la tenue de ces assises dont l'objectif est de permettre, aux parties signataires et à tous les segments de la société malienne, ici représentés, de se concerter pour finaliser cette Stratégie Nationale de Réforme du Secteur de la Sécurité devant englober, entre autre thématiques, la «Vision d'une nouvelle armée reconstituée» et le «Concept de Police Territoriale» tels que prévus dans l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, et rappelés dans la feuille de route signée le 22 Mars 2018. »

**COMMUNIQUÉS****2 MARS****LA MINUSMA CONDAMNE TOUTE TENTATIVE DE VIOLATION DU CESSEZ-LE-FEU**

La MINUSMA est préoccupée par les vives tensions d'origine communautaire qui se sont développées ces dernières heures à Gao, et salue les appels au calme et les dispositions prises par les autorités locales qui ont permis un apaisement de la situation.

Dans le cadre de l'application de son Mandat, la MINUSMA remplit son rôle en renforçant son appui sécuritaire et ses bons offices.

La MINUSMA est toutefois préoccupée par des initiatives de certains groupes armés qui ont annoncé des intentions contraires aux dispositions établies par la Commission Technique de Sécurité (CTS) relatives aux mouvements de convois.

La CTS, présidée par la MINUSMA, et à laquelle siègent les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, a pris certaines mesures sécuritaires comprenant entre autres, l'obligation des groupes armés d'obtenir l'aval de la MINUSMA avant chaque déplacement entre les différentes villes pour les convois de plus de cinq véhicules.

En faisant fi de cette disposition, qui a fait l'objet d'une correspondance dont ils sont destinataires, les contrevenants engagent leur responsabilité.

La MINUSMA, dans son rôle de supervision du cessez-le-feu, prendra toutes les dispositions nécessaires qui vont dans le sens d'une meilleure sécurisation des populations et de leurs biens.

Tout en saluant l'intention louable de contribuer à l'apaisement de la situation, la MINUSMA en appelle à la raison, et demande à tous de ne prendre unilatéralement des initiatives de nature à exacerber les tensions à Gao, comme ailleurs dans le pays.

7 MARS**32ÈME RÉUNION DES CHEFS DE MISSION DES NATIONS UNIES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

1. A l'invitation du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, les Chefs de mission des Nations Unies en Afrique de l'Ouest ont tenu, le 5 mars 2018 à Bamako au Mali, leur 32ème réunion de haut niveau.
2. Ont participé à cette réunion, les Représentants spéciaux du Secrétaire général et les Chefs des missions des Nations Unies au Mali (MINUSMA), Mahamat Saleh Annadif ; au Libéria (MINUL), Farid Zarif ; en Guinée-Bissau (UNIOGBIS), Modibo Touré ; et en Afrique de l'Ouest et au Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Afrique Centrale (UNOCA), François Loucény Fall, et le Coordonnateur résident des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Babacar Cissé y ont également pris part.
3. Les Chefs de mission ont été reçus en audience par le Chef de l'Etat, Son Excellence le Président Ibrahim Boubacar Keita du Mali.
4. L'objectif de cette réunion était de réfléchir et d'échanger sur les dynamiques de paix et de sécurité dans les zones d'intervention respectives des missions et dans la région de l'Afrique de l'Ouest en général et de renforcer la coordination afin de répondre aux défis communs.
5. Les Chefs de mission ont souligné les récents incidents sécuritaires dans la région, notamment le long des frontières Mali-Burkina Faso-Niger et ont exprimé leurs condoléances aux familles des victimes civiles et militaires. Ils ont souligné la nécessité d'une approche régionale multidimensionnelle pour traiter les questions de sécurité et de développement à travers notamment une coopération renforcée en matière de sécurité régionale pour identifier et faire face aux menaces de sécurité ; des mesures visant à prévenir et à combattre l'extrémisme violent et à lutter contre la criminalité transnationale organisée. Les chefs de mission ont condamné l'attentat terroriste du 2 mars d'Ouagadougou et ont présenté leurs condoléances au peuple et au gouvernement du Burkina Faso. Ils ont également souligné l'importance de la coordination au niveau régional sur le développement socio-économique pour améliorer la vie des populations les plus vulnérables de la région tout en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité sous toutes ses formes.
6. Les Chefs de mission se sont félicités de l'engagement renouvelé des parties maliennes à l'Accord pour la paix et la réconciliation, y compris l'approbation, le 16 janvier, d'une feuille de route prévoyant la mise en œuvre des principales dispositions de l'Accord. Ils ont exhorté les parties signataires à continuer de poursuivre un dialogue constructif, à démontrer leur engagement en faveur du processus de paix et à remplir leurs obligations envers le peuple malien en prenant des mesures concrètes conformément au nouveau calendrier. La réunion a également pris note des préparatifs en cours pour l'élection présidentielle du 29 juillet et a appelé le gouvernement et toutes les parties prenantes à privilégier le dialogue pour rendre les élections inclusives, pacifiques, libres et équitables.
7. Les Chefs de mission ont salué le caractère pacifique des élections du 26 décembre 2017 au Libéria et ont chaleureusement félicité le RSSG Farid Zarif pour son rôle clé et son excellent leadership. Ils ont aussi apprécié le rôle positif joué par l'ancien président Olusegun Obasanjo du Nigéria en sa qualité de membre du Haut Conseil consultatif sur la médiation du Secrétaire général des Nations Unies et par le RSSG Mohamed Ibn Chambas d'UNOWAS, en complément des efforts de bons offices du RSSG Farid Zarif de la MINUL, pour aider à assurer un résultat rapide et pacifique du processus électoral. Les Chefs de mission ont félicité Son Excellence le Président George Weah et le peuple libérien pour leurs élections efficaces et une transition en temps opportun, conformément à la Constitution du Libéria. Ils ont noté que la MINUL arrêterait ses activités à la fin du mois de mars et espèrent collaborer étroitement avec le Coordonnateur résident des Nations Unies par la suite.
8. Les participants ont souligné que l'avenir du Libéria demeurait la responsabilité de tous les Libériens et ont lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle intensifie son aide au pays afin de promouvoir la consolidation de la paix et la stabilité durable après le retrait de la MINUL.

9. Les Chefs de mission ont dénoncé les récentes violences électorales en Guinée et ont exprimé l'espoir que les prochaines élections en Afrique de l'Ouest, y compris en Sierra Leone le 7 mars, renforceront la gouvernance démocratique et participative et maintiendront la tendance dans la région. Ils ont également déploré la faible participation des femmes à la politique et ont fortement recommandé de redoubler d'efforts pour inverser la tendance, conformément aux engagements pris et aux cadres régionaux allant dans ce sens.

10. Les Chefs de mission se sont félicités du lancement du dialogue inter Togolais le 19 février, ont félicité le président Nana Akufo-Addo du Ghana pour son leadership et ont appelé toutes les parties prenantes togolaises à s'engager de manière constructive pour parvenir à une résolution reflétant les aspirations démocratiques du peuple.

11. Les Chefs de mission ont salué les progrès réalisés dans le processus de transition en Côte d'Ivoire. Les participants ont toutefois attiré l'attention sur le défi présenté par les prochaines élections sénatoriales prévues pour le 24 mars et sur le fait qu'il est organisé avant les élections locales et régionales. Ils ont noté que dans la période précédant les élections de 2020, il est nécessaire d'intensifier le dialogue politique qui pourrait apaiser les tensions aussi bien au sein de la coalition au pouvoir qu'avec l'opposition. Les participants ont également souligné l'importance de poursuivre les progrès dans la réforme du secteur de la sécurité, y compris la mise en œuvre de la loi sur la planification militaire, ainsi que la cohésion sociale et la réconciliation nationale. La réunion a noté que les bons offices continus de l'ONU resteront essentiels pour accompagner la Côte d'Ivoire à ce moment critique.

12. Les Chefs de mission ont exprimé leur inquiétude face à la crise politique et institutionnelle prolongée en Guinée-Bissau et ont salué les efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour résoudre la crise actuelle et la décision du 4 février d'imposer des sanctions à ceux qui freinent la mise en œuvre de l'accord de Conakry. Les chefs de mission ont jugé nécessaire de partager avec le Conseil de sécurité l'importance de consolider les acquis de l'ONU en Guinée-Bissau. Ils ont reconnu les contributions de la mission de sécurité de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) dans la promotion de la stabilité et ont salué la décision de l'Autorité de la CEDEAO de prolonger son mandat jusqu'au 31 mars 2018. Ils ont appelé les autorités de Guinée-Bissau à respecter le droit de réunion pacifique et veiller à ce que les conditions soient réunies pour organiser des élections législatives et présidentielles pacifiques, inclusives et crédibles respectivement en 2018 et 2019, conformément aux dispositions pertinentes de la constitution nationale et des lois électorales.

13. Les Chefs de mission ont exprimé leur grande préoccupation face à la fragilité persistante de la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest en général et dans les pays du bassin du lac Tchad en particulier et dans le Sahel, souvent avec des conséquences humanitaires désastreuses. Ils ont fermement condamné les récentes attaques contre les civils, les forces armées nationales et les soldats de la paix et se sont félicités des initiatives régionales visant à lutter conjointement contre les menaces sécuritaires régionales et la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic d'armes légères et de petit calibre. Les Chefs de mission ont particulièrement condamné l'enlèvement de plus de 100 écolières à Dapchi, au Nigeria, et ont appelé à leur libération immédiate.

14. Les Chefs de mission ont reconnu que la présence continue des auteurs de criminalité transnationale organisée, des trafiquants de drogue et des organisations terroristes dans la région exigeaient des efforts accrus et coordonnés des Nations Unies et autres partenaires internationaux pour aider les autorités nationales à mettre en place des contre-mesures efficaces.

15. La réunion s'est félicitée des initiatives régionales visant à relever les défis persistants en matière de gouvernance, de sécurité, de besoins humanitaires et de droits de l'homme, y compris la violence sexuelle et sexiste, en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

16. Les Chefs de mission ont noté les progrès accomplis dans la mise en place de la force du G5 Sahel, tout en soulignant que la viabilité et le respect des droits de l'homme est essentiel au succès des opérations militaires. Ils ont également souligné l'importance de veiller à ce que les populations et les communautés soient au centre des efforts du gouvernement ainsi que des partenaires régionaux et internationaux. À cet égard, ils se sont félicités du recalibrage de la Stratégie des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) pour améliorer

la réponse aux causes structurelles de l'insécurité à travers l'axe développement-humanitaire-paix.

17. Les Chefs de mission ont salué la participation du RSSG François Loucény Fall d'UNOCA et ont pris note de son exposé sur la situation en Afrique centrale et les efforts déployés par les États et organisations régionaux, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), pour surmonter les défis à la paix, à la sécurité, à la gouvernance et les défis socio-économiques auxquels l'Afrique centrale est confrontée. Ils ont reconnu que certaines de ces questions ont des ramifications transrégionales et mondiales et, à cet égard, se sont félicités de la décision de la CEDEAO et de la CEEAC d'organiser un sommet conjoint dans un avenir proche.

18. Les Chefs de mission ont réaffirmé l'appui des Nations Unies aux efforts régionaux de lutte contre l'insécurité dans le Golfe de Guinée. A cet effet, ils ont salué l'opérationnalisation du Centre inter-régional de coordination (CIC) de Yaoundé. Ils ont encouragé UNOCA et UNOWAS à mobiliser les partenaires internationaux afin qu'ils puissent renforcer les capacités du CIC, notamment en contribuant à la réussite de la Conférence des donateurs du CIC prévue au début du mois de juin à Yaoundé.

19. Les Chefs de mission ont convenu de continuer à coopérer et de renforcer le partage d'informations entre leurs missions sur les questions clés touchant la région.

20. Les participants ont exprimé leur gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, Mahamat Saleh Annadif, pour l'accueil chaleureux et l'excellente organisation de la réunion.

8 MARS

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Nous vivons actuellement un moment décisif pour les droits des femmes. Les inégalités historiques et structurelles qui ont fait le lit de l'oppression et des discriminations n'ont jamais été dénoncées si unanimement. De l'Amérique latine à l'Europe en passant par l'Asie, sur les réseaux sociaux, les plateaux de cinéma, dans les usines et dans la rue, les femmes appellent à un changement durable et réclament la tolérance zéro à l'égard des agressions, de la discrimination et du harcèlement sexuels sous toutes leurs formes.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles sont les véritables gageures de notre époque et le plus grand défi que le monde ait à relever en matière de droits fondamentaux.

Le militantisme et la persévérance de générations de femmes ont porté leurs fruits. Le nombre de filles scolarisées, de femmes ayant un emploi rémunéré et de femmes occupant des postes à haute responsabilité dans le secteur privé, les milieux universitaires, la sphère politique et les organisations internationales, y compris l'ONU, n'a jamais été aussi élevé. L'égalité des sexes est inscrite dans d'innombrables textes de loi, et les pratiques traditionnelles néfastes comme les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants sont maintenant illégales dans de nombreux pays.

Il nous reste toutefois de nombreux obstacles à franchir pour remédier aux inégalités ancestrales qui sont le creuset des discriminations et de l'exploitation.

À l'heure actuelle, dans le monde, plus d'un milliard de femmes ne sont pas protégées par la loi si elles venaient à subir des violences sexuelles dans leur foyer. L'écart de rémunération entre hommes et femmes est de 23 % à l'échelle mondiale. Il peut aller jusqu'à 40 % dans les zones rurales, et le travail non rémunéré que font de nombreuses femmes n'est pas reconnu. Les femmes occupent en moyenne moins d'un quart des sièges dans les parlements nationaux, et sont encore moins nombreuses dans les conseils d'administration. Si nous n'agissons pas ensemble, des millions de filles subiront des mutilations génitales dans les dix années à venir.

Là où des lois existent, elles sont souvent ignorées, et les femmes qui portent plainte sont discréditées, dénigrées et méprisées. Nous le savons désormais : le harcèlement et les atteintes sexuelles sont monnaie courante sur les lieux de travail, dans l'espace public et dans les foyers, et ce, dans des pays qui se félicitent de leur bilan en matière d'égalité des sexes.

L'Organisation des Nations Unies doit être un exemple pour le monde entier.

Je reconnais que cela n'a pas toujours été le cas. Depuis que j'ai pris mes fonctions, l'an dernier, j'ai à cœur d'introduire le changement au Siège de l'Organisation des Nations Unies, dans nos missions de maintien de la paix et dans nos bureaux partout dans le monde.

Pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, nous avons atteint la parité dans mon équipe dirigeante, et je suis résolu à faire appliquer cette parité à tous les niveaux de l'Organisation. Je soutiens sans réserve la politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel et j'ai lancé des initiatives visant à améliorer la procédure de signalement des cas et l'application du principe de responsabilité dans ce domaine. Nous travaillons en étroite collaboration avec les pays du monde entier pour prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles commises par des membres du personnel des missions de maintien de la paix et pour venir en aide aux victimes. L'Organisation des Nations Unies soutient les femmes du monde entier dans leur combat contre les injustices qu'elles subissent, qu'il s'agisse de femmes du monde rural victimes de discrimination salariale, de citadines qui se mobilisent pour faire changer les choses, de femmes réfugiées exposées à l'exploitation et aux violences, ou de femmes qui doivent faire face à des formes conjuguées de discrimination : je pense ici aux veuves, aux femmes autochtones, aux femmes handicapées et à celles qui ne se conforment pas aux normes de genre.

L'autonomisation des femmes est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Tout progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable est un progrès pour toutes les femmes, partout dans le monde. L'Initiative Spotlight, lancée en partenariat avec l'Union européenne, vise à allouer des ressources à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, condition sine qua none de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Je veux être très clair : il ne s'agit pas de privilégier les femmes ou de leur faire une faveur. L'égalité des sexes est non seulement une question de respect des droits fondamentaux, mais un progrès pour nous tous, femmes et hommes, filles et garçons. Les inégalités et la discrimination dont sont victimes les femmes nous sont néfastes à tous.

Il est prouvé depuis longtemps qu'investir dans les femmes est le moyen le plus efficace de dynamiser les communautés, les entreprises et même les pays. La participation des femmes rend les accords de paix plus solides, les sociétés plus résilientes, la croissance économique plus vigoureuse. À l'inverse, là où les femmes sont victimes de discrimination, c'est souvent à cause de pratiques et de croyances qui nous nuisent à tous. Le congé de paternité, les lois contre la violence familiale et celles qui promeuvent l'égalité salariale sont un progrès pour l'humanité toute entière.

En ce moment décisif pour les droits des femmes, il est grand temps que les hommes se battent à leurs côtés, les écoutent et apprennent d'elles. Si l'on veut que les femmes puissent réaliser pleinement leur potentiel et tirer nos communautés, nos sociétés et nos économies vers le haut, il nous faut impérativement appliquer deux principes : celui de la transparence et celui de la responsabilité.

Je suis fier de participer à ce mouvement, et j'espère que le vent du changement continuera de souffler dans notre Organisation, et partout dans le monde.



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :

-  <http://minusma.unmissions.org>
-  facebook.com/minusma
-  www.flickr.com/photos/minusma
-  twitter.com/UN_MINUSMA
-  www.youtube.com/minusma
-  https://www.instagram.com/un_minusma



- Bamako 106.6 MHz
- Gao 94.0 MHz
- Kidal 94.0 MHz
- Menaka 94.0 MHz
- Mopti 91.8 MHz
- Tessalit 94.0 MHz
- Tombouctou 92.6 MHz



**JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA
SENSIBILISATION AU PROBLÈME
DES MINES ET L'ASSISTANCE À LA LUTTE ANTIMINES**

4 AVRIL

